ADJOINT AU SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Responsabilité

L'adjoint au secrétaire de rédaction est chargé de réviser les articles sous la direction du secrétaire de rédaction et du rédacteur en chef.

Tâches

Sous la supervision du rédacteur en chef et du secrétaire de rédaction, l'adjoint au secrétaire de rédaction doit:

- a) relire les articles et y apporter les corrections nécessaires;
- b) signaler au rédacteur en chef et au secrétaire de rédaction si, selon lui, les articles comportent des faits dont la véracité est douteuse ou quelque forme de plagiat;
- c) effectuer un minimum de 3 heures par semaine au bureau.

Heures de travail : 5 heures par semaine.